

INVITATION DÉJEUNER PRESSE

Perpignan, le 15 février 2024,

LA RÉSERVE NATURELLE MARINE DE CERBÈRE–BANYULS FÊTE SES 50 ANS !

Date : 26 février, à 12h30

Lieu : Maison de la Catalanité, Pl. Joseph-Sébastien Pons, Perpignan

Le 26 février 2024 célébrera les **50 ans** de la célèbre **Réserve Naturelle Marine de Cerbère-Banyuls**, dont le Département à la gestion depuis 1977 !

- À cette occasion, La Présidente du Département, Hermeline Malherbe, vous convie à plusieurs temps forts, tout au long de la journée, pour vous présenter la programmation des animations prévues pour cette 50^e année d'anniversaire

12h30 : Déjeuner presse - Présentation de la programmation 2024, en présence de François Sarrano, parrain de l'évènement, océanologue reconnu mondialement et ancien compagnon de route du commandant Cousteau sur la Calypso.

15h00 : Visite de l'Observatoire Océanologique de Banyuls-sur-Mer - Laboratoire Arago (OOB) et de la Réserve Marine Cerbère-Banyuls, en présence la Présidente du Département, Hermeline Malherbe, François Sarrano et de Martine Rolland Conseillère Départementale en charge de l'Environnement et de la Mer.

18h00 : Conférence animée par François SARANO, à l'amphithéâtre (UPVD) : « *Pourquoi des Réserves Marines ? Pourquoi préserver la vie sauvage ?* »

> co-animée par Philippe Lenfant, scientifique et professeur à l'Université Perpignan Via Domitia, suivie d'une intervention d'Alan Brazo, joueur professionnel à l'USAP et Océanographe.

CONTACT PRESSE : Vincianne LAURENT

vincianne.laurent@cd66.fr - Tél. 04 68 85 80 11 - Port. 06 76 10 60 59

Je vous remercie de bien vouloir me faire un retour de votre présence par mail vincianne.laurent@cd66.fr ou par téléphone 06 76 10 60 59

Réserve Naturelle Marine de Cerbère-Banyuls, c'est quoi ?

Créée en 1974, la Réserve Naturelle Marine de Cerbère-Banyuls est gérée par le Département des Pyrénées-Orientales depuis 1977. Depuis 1998, le Département mobilise d'importants moyens pour préserver ce site exceptionnel. Reconnue au niveau national et international, la Réserve Marine de Cerbère-Banyuls a notamment reçu le Prix Glores, Aire Spécialement Protégée d'Importance Méditerranéenne et figure sur la liste verte internationale de l'UICN.

Véritable laboratoire à ciel ouvert pour les suivis scientifiques (corail, corb, mérou, grandes nacres...), cet espace protégé de 650 hectares dont 65 hectares en zone de protection renforcée, au cœur du Parc naturel marin du Golfe du Lion, est souvent cité en exemple tant les effets réserves ont montré de nombreux bénéfices générés en faveur de la protection des écosystèmes marins et littoraux ainsi que du développement durable des activités.

Un Projet d'extension à travers une concertation

Durant 17 mois, cette concertation a permis de dégager, avec l'apport de scientifiques, un scénario d'extension du périmètre étendu entre le Cap Cerbère et le Cap Béar ainsi que la création de deux nouvelles Zones de Protection Renforcée prévues : Cap Ullestrell (38 ha) et Cap Cerbère (32ha) qui permettront de veiller à la bonne articulation entre le nouveau périmètre de la Réserve Marine et les enjeux présents sur le reste de la côte dans le souci permanent de la préservation des milieux marins.

Ce projet d'extension répond aux enjeux actuels de crise écologique et de prise de conscience citoyenne pour lesquels le Département entend agir en toute responsabilité, ayant associé à travers cette large démarche de concertation, l'ensemble des acteurs et usagers de la mer, les associations, les élus, les scientifiques, et les services d'État sur l'extension du périmètre de la Réserve Marine de Cerbère Banyuls.

LA DÉMARCHE DE CONCERTATION EN QUELQUES CHIFFRES :

- 5 ateliers ont été initiés avec les représentants des usagers de la mer
- 4 réunions publiques ont été organisées à Port Vendre, Banyuls, Collioure et Cerbère.
- Une plateforme collaborative pour informer et recueillir en temps réel l'avis du grand public
- 450 personnes consultées

